

## **Situation des déchets nucléaires au Canada**

### **Quantité énorme de déchets radioactifs**

En 2016 il y en avait 2 403 629 m<sup>3</sup>, en 2100 il y en aura 3 199 694 m<sup>3</sup>

### **Classification des déchets radioactifs**

De faible activité (DRFA), de moyenne activité (DRMA) et de haute activité (DRHA)

Les définitions des DRFA et des DRMA sont incohérentes dans les nouvelles réglementations de la CCSN.

Les DRFA et les DRMA ne sont pas définis en fonction de leurs caractéristiques physiques mais en fonction de leur futur site d'entreposage. Une aberration.

### **Responsabilité fédérale**

La société d'État, EACL est responsable de développer l'industrie nucléaire et de déclasser et gérer les déchets radioactifs, une mission conflictuelle.

L'entrepreneur, les LNC est responsable de la gestion et de l'exploitation des sites d'EACL. Il vise le profit

La CCSN définit la classification et la réglementation des déchets radioactifs.

### **Négligence face à la gestion à long terme des déchets de moyenne activité**

EACL ne s'occupe que des déchets les moins dangereux, ceux de faible activité. Aucun plan ni stratégie pour gérer à long terme les déchets radioactifs de moyenne activité.

Il est étonnant qu'EACL confie des mandats pour entreprendre de traiter d'abord les déchets les moins dangereux alors que les autres déchets plus dangereux sont relégués aux oubliettes.

De plus, il y a un vide juridique concernant le traitement des déchets radioactifs de moyenne activité au Canada.

### **Site d'enfouissement à long terme pour les déchets radioactifs**

Il n'y a pas au Canada de sites d'enfouissement à long terme pour les déchets radioactifs, quelle que soit leur catégorie : faible, moyenne ou haute activité.

Cependant, la CCSN se prépare à approuver une « installation de gestion de déchets près de la surface » (IGPS) à Chalk River, à côté de la rivière des Outaouais dont l'eau potable alimente Gatineau, Laval et Montréal.

La tentation est forte d'insérer des déchets nucléaires de moyenne activité dans des dépotoirs conçus pour des déchets de faible activité surtout quand le but non avoué est de faire de la place pour construire de nouveaux laboratoires.

Les autres déchets plus dangereux et qui durent des millénaires sont stockés dans des contenants blindés bons pour 50 ans seulement.

Perpétuer le stockage temporaire des déchets radioactifs coûtera énormément plus cher qu'une solution de gestion à long terme.

Le public ayant protesté contre le stockage des déchets de moyenne activité dans l'IGDPS, les LNC ont promis de n'y mettre que des déchets radioactifs de faible activité.

Dans ses nouveaux règlements, la CCSN change complètement la définition d'un déchet de faible activité pour y inclure des déchets plus dangereux (de moyenne activité) qui nécessitent un blindage. On dirait que la CCSN veut mettre les plus possible de DRMA dans la catégorie des DRFA pour en mettre plus dans l'IGPS.

### **Conclusions**

Les allégeances politiques ne peuvent être acceptées pour différer la planification stratégique de la gestion à long terme des déchets radioactifs. Il y a des obstructions collusives. Les LNC veulent faire du profit rapide avec des solutions plus faciles mais non adéquates; AECL est plus intéressée à développer le nucléaire qu'à gérer les déchets; la CCSN dilue ses règlements et ses définitions pour incorporer une grande gamme de déchets dans la catégorie des déchets de faible activité ce qui favorise l'essor du nucléaire au détriment de la protection des générations futures. Pendant ce temps, on ne voit pas de résultats concrets : on tourne en rond.

Ginette Charbonneau

Physicienne

Ralliement contre la pollution nucléaire



ginettech@hotmail.ca

514-246-6439